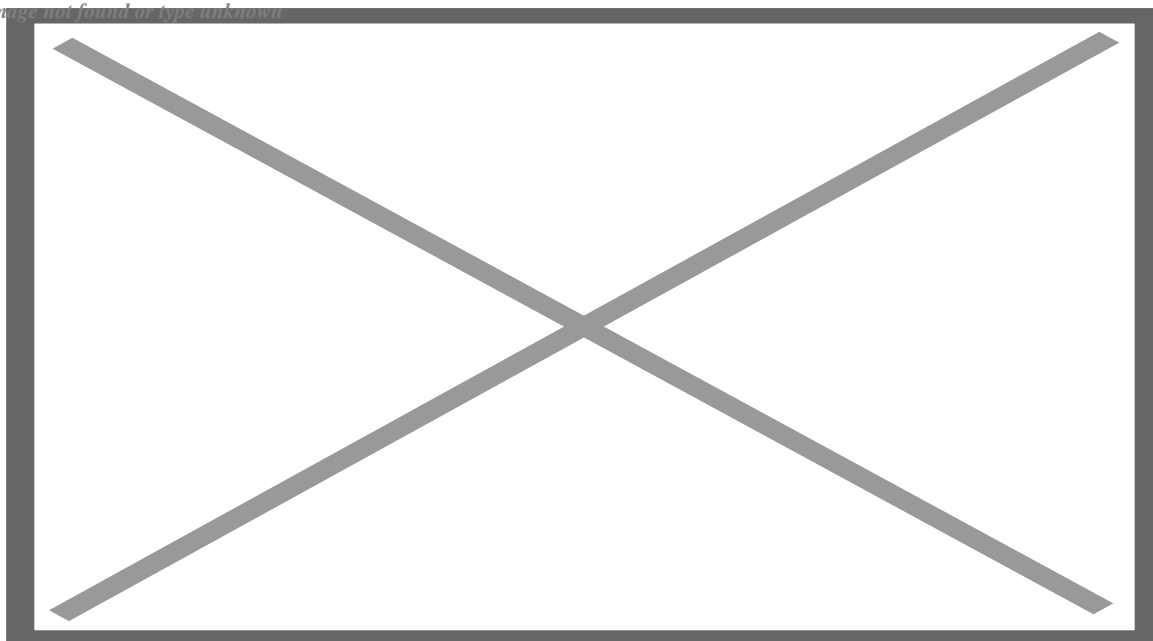


# *Paiement des impôts : le devoir de contribuer à la société*

---

Image not found or type unknown



## **Paiement des impôts : le devoir de contribuer à la société**

La Havane, 17 janv (RHC) Cuba est plongée dans une nouvelle campagne de déclaration et de paiement des impôts pour l'année 2024, accompagnée d'un cadre juridique qui paraît dans le Journal Officiel.

Mary Blanca Ortega Barredo, directrice de l'Office National d'Administration Fiscale (ONAT), a déclaré mardi lors de l'émission de radio-télévision Mesa Redonda que le paiement des impôts est une responsabilité des contribuables parce qu'il s'agit d'un devoir formel.

Il s'agit d'un processus qui dépasse l'ONAT, car il implique d'autres institutions telles que le ministère de la Culture, l'Association cubaine des communicateurs sociaux, l'Association nationale des petits agriculteurs et les entités patronales, qui ont des clients qui reçoivent des primes sous leur égide, a-t-il expliqué.

Mary Blanca Ortega a souligné la contribution des Brigades de la jeunesse étudiante au soutien de l'administration fiscale et a appelé à une plus grande préparation et participation des gouvernements territoriaux, car c'est là qu'opèrent les acteurs économiques.

Elle a ajouté que ce travail conjoint a permis d'obtenir de meilleurs résultats au cours de l'année écoulée, notamment une plus grande discipline et responsabilité de la part des personnes physiques et morales en ce qui concerne l'obligation de payer les impôts.

La directrice de l'ONAT a indiqué que des niveaux de recettes supérieurs à 338 milliards de pesos ont été établis pour réduire le déficit fiscal et contribuer à la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et à l'élimination des lacunes en matière d'évasion fiscale.

Selon la directrice de l'office national de la statistique, le budget de l'État soutiendra des secteurs tels que l'éducation et la santé à hauteur de plus de 25 milliards de pesos, ce qui se traduira par des avantages pour la main-d'œuvre.

Elle a également indiqué que le financement de la culture, du sport, de la science et des dépenses de sécurité sociale sera maintenu, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité et les personnes handicapées.

Elle a déclaré que parmi les nouveautés des ajustements fiscaux pour l'année en cours, il y a celle qui exige que les propriétaires et les travailleurs des projets de développement local contribuent au paiement de la sécurité sociale.

Cela leur permettra de bénéficier des avantages de la sécurité sociale à l'âge de la retraite, a expliqué Mary Blanca Ortega Barredo.

Le taux d'imposition au barème progressif est incorporé pour le paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans le cas des personnes qui reçoivent des primes, ainsi que des employés des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des coopératives non agricoles, qui étaient auparavant exemptés de paiement pendant certaines périodes de temps.

Il s'agit d'un mécanisme par lequel les personnes ayant une plus grande capacité imposable contribueront aux dépenses publiques, a-t-elle déclaré.

La directrice a estimé que ces modifications du système fiscal mettent tous les salariés sur un pied d'égalité, qu'ils appartiennent ou non au secteur public.

Elle a souligné que dans le cas des agriculteurs, le taux d'imposition sera de deux pour cent.

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/344742-paiement-des-impots-le-devoir-de-contribuer-a-la-societe>



**Radio Habana Cuba**